MUNICIPALITÉ DE CHELSEA



MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil de la Municipalité de Chelsea a, à sa session tenue le 7 février 2023, adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1253-23

RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 089 400,00 \$ POUR FINANCER LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT DE 2023

AVIS PUBLIC est également donné que ce règlement est déposé au bureau du Directeur général et Secrétaire-trésorier, sis au 100, chemin d'Old Chelsea, Chelsea (Québec), J9B 1C1, et ce règlement peut être consulté à même les présentes.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été approuvé par :

- 1. Le conseil municipal, le 7 février 2023
- **2.** Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 3 avril 2023

AVIS est en outre donné que le règlement est entré en vigueur le 7 février 2023.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC ce 5° jour du mois de mai 2023.

NOTICE OF PROMULGATION

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Municipality of Chelsea, at a sitting held February 7, 2023, has adopted the following by-law:

BY-LAW NUMBER 1253-23

BORROWING BY-LAW ESTABLISHING CAPITAL EXPENDITURES AND A LOAN IN THE AMOUNT OF \$2,089,400.00 TO FINANCE THE 2023 INVESTMENT EXPENDITURES

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law is kept in the office of the Director General and Secretary-Treasurer, located at 100 chemin d'Old Chelsea, Chelsea Qc, J9B 1C1, and is available for consultation herewith.

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law has been approved by:

- 1. The Municipal Council, February 7, 2023
- **2.** The ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, April 3, 2023

NOTICE is further given that this by-law has come into effect February 7, 2023.

GIVEN AT CHELSEA, QUÉBEC, this 5th day of the month of May 2023.

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale et greffière-trésorière Director General and Registrar-Treasurer



AVIS DE MOTION NOTICE OF MOTION

Session ordinaire du 10 janvier 2023 sous la présidence de son honneur le Maire Pierre Guénard, dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1253-23 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 089 400,00 \$ POUR FINANCER LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT DE 2023

Le conseiller Dominic Labrie présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement portant le numéro 1253-23 intitulé « « Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 2 089 400,00 \$ pour financer les dépenses en investissement de 2023 » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est d'obtenir le financement nécessaire pour la réalisation de divers projets d'investissement prévus pour 2023.

Dominic Labrie

Municipalité de Chelsea 100, chemin Old Chelsea Chelsea (Québec) J9B 1C1

tél.: 819-827-1124

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

RÈGLEMENT NUMÉRO 1253-23

RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 089 400,00 \$ POUR FINANCER LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT DE 2023

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire de procéder aux travaux et acquisitions suivants :

Description	Terme	Coût
Plans et devis – Travaux de stabilisation chemin Wallace	5 ans	78 400,00 \$
Plans et devis – Travaux de stabilisation chemin Link	5 ans	88 900,00 \$
Aménagement d'un accès communautaire à la rivière	5 ans	31 400,00 \$
Achat d'un hydro-ensemenceur	5 ans	78 400,00 \$
Achat d'une roulotte de chantier - Garage municipal	10 ans	40 800,00 \$
Achat d'une dameuse pour sentiers	10 ans	198 600,00 \$
Achat d'une génératrice d'urgence - Hôtel de ville	10 ans	402 400,00 \$
Achat d'une niveleuse	15 ans	642 700,00 \$
Déplacement d'utilités publiques - Chemin de la Rivière	20 ans	527 800,00 \$
TOTAL		2 089 400,00 \$

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 janvier 2023 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil de la Municipalité de Chelsea est autorisé à effectuer des dépenses pour les divers services professionnels et acquisitions mentionnés ci-haut, pour un montant total de 2 089 400,00 \$, réparti tel que décrit aux annexes A à I, lesquelles font partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est donc autorisé à emprunter un montant de 277 100,00 \$ pour une période de 5 ans, un montant de 641 800,00 \$ pour une période de 10 ans, un montant de 642 700,00 \$ pour une période de 15 ans, et un montant de 527 800,00 \$ pour une période de 20 ans.

ARTICLE 3

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 4

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 5

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Me Skeena Ngalle Miano

Maire Directrice générale par intérim

Pierre Guénard

DATE DE L'AVIS DE MOTION:

10 janvier 2023

DATE DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT :

7 février 2023

NUMÉRO DE RÉSOLUTION :

35-23

APPROUVÉ PAR LES PERSONNES HABILES À VOTER :

28 février 2023

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

3 avril 2023

ANNEXE A

REG 1253-23

	Estimation des coûts	
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	соûт
1.0	Honoraires professionnels pour les plans et devis pour des travaux de stabilisation sur le chemin Wallace (5 ans)	71 450.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	71 450.00 \$
	TPS 5 %	3 572.50 \$
	TVQ 9,975 %	7 127.14 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	82 149.64 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(7 136.07) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	75 013.57 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (5 % - 6 mois)	3 386.43 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	78 400.00 \$

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim

7 février 2023

Pierre Guénard

ANNEXE B

REG 1253-23

	Estimation des coûts	
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	соûт
1.0	Honoraires professionnels pour les plans et devis pour des travaux de stabilisation sur le chemin Link (5 ans)	80 950.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	80 950.00 \$
	TPS 5 %	4 047.50 \$
	TVQ 9,975 %	8 074.76 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	93 072.26 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(8 084.88) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	84 987.38 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (5 % - 6 mois)	3 912.62 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	88 900.00 \$

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim

7 février 2023

Pierre Guénard

ANNEXE C

REG 1253-23

	Estimation des coûts	
ITEM	DÉSIGNATION DES TRAVAUX, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	соûт
1.0	Aménagement d'un accès communautaire à la rivière (5 ans)	28 575.00 \$
	Total travaux avant taxes	28 575.00 \$
	TPS 5 %	1 428.75 \$
	TVQ 9,975 %	2 850.36 \$
	Total travaux après taxes	32 854.11 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(2 853.93) \$
	Total travaux (taxes nettes)	30 000.18 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (5 % - 6 mois)	1 350.01 \$
	TOTAL TRAVAUX	31 400.00 \$

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim 7 février 2023

Pierre Guénard

ANNEXE D

REG 1253-23

	Estimation des coûts	REG 1253-25
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	соûт
1.0	Achat d'un hydro-ensemenceur (5 ans)	71 450.00 \$
	Total achat avant taxes	71 450.00 \$
	TPS 5 %	3 572.50 \$
	TVQ 9,975 %	7 127.14 \$
	Total achat après taxes	82 149.64 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(7 136.07) \$
	Total achat (taxes nettes)	75 013.57 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (5 % - 6 mois)	3 386.43 \$
	TOTAL ACHAT	78 400.00 \$

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim

7 février 2023

Pierre Guénard

ANNEXE E

REG 1253-23

	Estimation des coûts	REG 1253-25
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	соûт
1.0	Achat d'une roulotte de chantier pour le garage municipal (10 ans)	37 150.00 \$
	Total achat avant taxes	37 150.00 \$
	TPS 5 %	1 857.50 \$
	TVQ 9,975 %	3 705.71 \$
	Total achat après taxes	42 713.21 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(3 710.36) \$
	Total achat (taxes nettes)	39 002.86 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (5 % - 6 mois)	1 797.15 \$
	TOTAL ACHAT	40 800.00 \$

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim

7 février 2023

Pierre Guénard

ANNEXE F

REG 1253-23

	Estimation des coûts	
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	соûт
1.0	Achat d'une dameuse pour les sentiers (10 ans)	180 975.00 \$
	Total achat avant taxes	180 975.00 \$
	TPS 5 %	9 048.75 \$
	TVQ 9,975 %	18 052.26 \$
	Total achat après taxes	208 076.01 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(18 074.88) \$
	Total achat (taxes nettes)	190 001.13 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (5 % - 6 mois)	8 598.87 \$
	TOTAL ACHAT	198 600.00 \$

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim

7 février 2023

Pierre Guénard

ANNEXE G

REG 1253-23

	Estimation des coûts	
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	соûт
1.0	Achat d'une génératrice d'urgence pour l'hôtel de ville (10 ans)	366 700.00 \$
	Total achat avant taxes	366 700.00 \$
	TPS 5 %	18 335.00 \$
	TVQ 9,975 %	36 578.33 \$
	Total achat après taxes	421 613.33 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(36 624.16) \$
	Total achat (taxes nettes)	384 989.16 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (5 % - 6 mois)	17 410.84 \$
	TOTAL ACHAT	402 400.00 \$

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim

7 février 2023

Pierre Guénard

ANNEXE H

REG 1253-23

	Estimation des coûts	
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	соûт
1.0	Achat d'une niveleuse (15 ans)	585 785.00 \$
	Total achat avant taxes	585 785.00 \$
	TPS 5 %	29 289.25 \$
	TVQ 9,975 %	58 432.05 \$
	Total achat après taxes	673 506.30 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(58 505.28) \$
	Total achat (taxes nettes)	615 001.03 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (5 % - 6 mois)	27 698.98 \$
	TOTAL ACHAT	642 700.00 \$

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim

7 février 2023

Pierre Guénard

ANNEXE I

REG 1253-23

	Estimation des coûts	
ITEM	DÉSIGNATION DES TRAVAUX, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Déplacement des utilités publiques nécessaires pour les travaux de réfection du chemin de la Rivière (20 ans)	481 000.00 \$
	Total travaux avant taxes	481 000.00 \$
	TPS 5 %	24 050.00 \$
	TVQ 9,975 %	47 979.75 \$
	Total travaux après taxes	553 029.75 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(48 039.88) \$
	Total travaux (taxes nettes)	504 989.88 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (5 % - 6 mois)	22 810.12 \$
	TOTAL TRAVAUX	527 800.00 \$

Me Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim

7 février 2023

Pierre Guénard



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

EXCERPT FROM THE COUNCIL MINUTES OF THE MUNICIPALITY OF CHELSEA

Session ordinaire du 7 février 2023 sous la présidence de son honneur le Maire Pierre Guénard, dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum

35-23

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1253-23 - RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 089 400,00 \$ POUR FINANCER LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT DE 2023

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'effectuer un emprunt pour la réalisation de divers projets d'investissement prévus pour 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté et déposé lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 10 janvier 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Règlement numéro 1253-23 – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 2 089 400,00 \$ pour financer les dépenses en investissement de 2023 » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale par intérim ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE

Sheena Ngalle Miano Directrice générale par intérim Pierre Guénard Maire

Municipalité de Chelsea 100, chemin d'Old Chelsea Chelsea (Québec) J9B 1C1

Téléphone: 819 827-1124 Télécopieur: 819 827-4594

	0	С		0	С		0	Ç
Direction générale	\checkmark		Urbanisme			Communications		
Finances			Travaux Publics			Incendies		
Ressources humaines			Loisirs			Greffe		